

POINT DE VUE DE L'ACTUALITÉ
« Ma Santé 2022 » 4

INTERVIEW
Du besoin d'être entendu... 6

EN BREF
Le Saint-Brieuc GATE : une première ! 7

SÉMINAIRE
La réforme de la santé à travers le prisme des délégués du SNPHARE..... 8

DOSSIER
LE MÉDECIN HOSPITALIER DE DEMAIN
La vigilance est de mise : le point de vue du SNPHARE 10

Études médicales : supprimez ces concours que je ne saurais voir 13

Être et devenir : la parole aux jeunes médecins 14

À LIRE
DRH : la machine à broyer..... 12

LE POINT SUR
Astreintes : un point européen 16

Contentieux à propos des astreintes..... 17

INTERVIEW
ON N'EST PAS QUE DES PRATICIENS HOSPITALIERS...
Aider à faire valoir les valeurs de solidarité, d'hospitalité, d'humanité 18

AGENDA 19

PETITES ANNONCES 20

DU BONHEUR D'ÊTRE PH...

Dans un article sur le rapport que les salariés entretiennent avec leur travail : <https://www.enef.fr/les-notes/>, on pouvait lire que si les facteurs communs de satisfaction sont la reconnaissance du travail et de l'investissement, le bon équilibre vie privée/vie professionnelle et les perspectives de carrière, ce sont l'utilité sociale et l'intérêt des tâches accomplies qui sont prioritaires aux yeux des agents de service public.

L'esprit d'équipe et la participation à la vie institutionnelle – deux des points cardinaux de l'attractivité de l'hôpital - ne sont pas portés par le plan « Ma santé 2022 », comme nous l'avions pourtant suggéré.

Pour autant, gardons à l'esprit, grâce à l'expérience de Saint-Brieuc, que les médecins connaissent parfaitement bien leur travail et ses outils et que, soudés, ils ont le pouvoir de dire non.

Non à l'individualisation forcée par les contrats et la rémunération à la performance ! Non à l'éviction des médecins de la gouvernance institutionnelle ! Non à la braderie de notre métier sous prétexte de la pénurie démographique...

Longtemps, le dévouement des hospitaliers a masqué la volonté de créer l'hôpital-entreprise mais ces soignants s'essouffent, souffrent, certains sont devenus méfiants envers l'hôpital au point qu'ils ne veulent même plus s'y former. Ils sont démoralisés et même en colère devant la précarité de leur protection sociale et de leurs revenus au regard de leur dévotion passée, présente et à venir, par la non reconnaissance de leur valeur, par l'absence de vision d'avenir de leur métier, par l'impossibilité de faire converger les énergies de ces établissements publics de santé.

Rappelons au passage que la suppression des concours de la fonction publique est bel et bien une brèche organisée dans l'égalité d'accès à nos métiers. C'est aussi le risque de revoir les « amitiés » jouer à saute-mouton avec l'esprit républicain. Les épreuves classantes nationales informatisées (ECNi) n'ont que deux ans, le système fonctionne à première vue mais n'aura pas le bénéfice d'être évalué ; l'obsolescence programmée ne concerne pas que les réfrigérateurs manifestement...

La santé d'une société n'est pas un coût c'est une chance et une richesse. Il y a plus de deux siècles, l'État et les entreprises se sont aperçus que les travailleurs blessés ou morts étaient moins productifs que ceux en bonne santé. Il faut rester persuadés que la rentabilité de la Santé ne se compte pas en monnaie sonnante et trébuchante mais bien en évolution positive d'une nation.

L'article 15 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 stipule que la société a le droit de demander compte à tout agent public. Nous sommes fiers et maîtres de notre fonction. Nous pourrions toujours dire que nous nous sommes battus pour sauver l'hôpital public.

Emmanuelle Durand, Administrateur du SNPHARE



ISSN : 1285-7254

Président du comité de rédaction :

Michel Dru

Rédacteur en chef :

Grégory Wood

Comité de rédaction : Anouar Ben Hellal - Jullien

Crozon - Véronique Deramoudt - Nicole Smolski - Anne

Geffroy-Wernet

Éditeur : Ektopic

58 rue Corvisart • 75013 Paris • 01 45 87 77 00

Rédaction : S. Sargentini

Directeur de publication : C. Mura

Publicité : K. Tabtab - k.tabtab@reseauprosante.fr

Impression : Imprimerie Imprimatur

Crédits photos : istock photos, shutterstock